

**FICHES DE DONNEES DE SECURITE****Smartgant (Liquide)**

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit Smartgant (Liquide)
Numéro du produit 704-6

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Crème protectrice
Utilisations déconseillées Ce produit n'est pas recommandé pour tout usage industriel, professionnel ou consommateur autres que les utilisations identifiées ci-dessus.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Autosmart International Ltd
Lynn Lane,
Shenstone, nr Lichfield
Staffordshire. WS14 0DH
England
www.autosmartinternational.com
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)
info@autosmartinternational.com

Personne à contacter Mr. Russell Butler

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs)
Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00)
Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)
Numéro d'appel d'urgence national Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification****Dangers physiques**

Non classé.

Dangers pour la santé humaine

Non classé.

Dangers pour l'environnement

Non classé.

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)

2.2. Éléments d'étiquetage**Mentions de danger**

NC Non classé.

Mentions de mise en garde

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

Smartgant (Liquide)

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Glycerine Numéro CAS: 56-81-5 Numéro CE: 200-289-5 Numéro d'enregistrement REACH: - Substance with a Community workplace exposure limit.	5-10%
Classification Non classé.	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) -
China Clay Numéro CAS: 1332-58-7 Numéro CE: 310-127-6 Substance ayant une valeur limite d'exposition professionnelle Communautaires.	2-5%
Classification Non classé.	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) -
Hydrated Magnesium Silicate Numéro CAS: 14807-96-6 Numéro CE: -	2-5%
Classification Non classé.	Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) -

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Non pertinent.

Ingestion

Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin.

Contact cutané

Non pertinent.

Contact oculaire

Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation

Aucun symptôme particulier connu.

Ingestion

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané

Aucun symptôme particulier connu.

Contact oculaire

Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et/ou larmoiements.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Aucune recommandation particulière.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Le produit n'est pas inflammable. Le produit n'est pas combustible. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers

Smartgant (Liquide)

Oxydes des substances suivantes: Carbone. Azote.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Rincer le déversement à grandes eaux. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Déversements importants: Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections

Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations

Lire et suivre les recommandations du producteur.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Classe de stockage

Stockage de produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Glycerine

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): GVB 10 mg/m³

China Clay

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): GVB 2 mg/m³

Hydrated Magnesium Silicate

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): GVB 2 mg/m³

GVB = Grenswaarden voor blootstelling aan chemische agentia.

Stearic Acid (CAS: 67701-03-5)

Commentaires sur les composants

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

Smartgant (Liquide)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Non pertinent.

Protection des yeux/du visage

Non pertinent.

Protection des mains

Sans objet.

Autre protection de la peau et du corps

Sans objet.

Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire. Sans objet.

Protection respiratoire

Non pertinent.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Liquide visqueux.

Couleur

Blanc/blanc cassé.

Odeur

Pleasant, agreeable.

pH

pH (solution concentrée): ~ 7.0

Densité relative

~ 1.000 @ 20°C

Solubilité(s)

Soluble dans l'eau. Miscible à l'eau.

Coefficient de partage

Non disponible.

9.2. Autres informations

Composé organique volatil

Ce produit contient au maximum 0 g/litre de COV.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique

Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Non applicable. Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Non pertinent.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles

Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Smartgant (Liquide)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

pH extrêmes

Moderate pH (> 2 and < 11.5). Classification basée sur la méthode conventionnelle et sur les tests In Vitro - Corrosive ou Irritant en mesurant le pH et la Reserve Acide/ Alcali. Non irritant.

Information générale

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Inhalation

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Ingestion

Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Contact oculaire

Pas de danger spécifique pour la santé connu.

Dangers chroniques et aigus pour la santé

Pas d'effet spécifique à long terme connu.

Voie d'exposition

Ingestion.

Symptômes

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité

No negative effects on the aquatic environment are known.

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë - poisson

CL , 96 hours: mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

CE , 48 hours: mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques

Indéterminé.

Toxicité aiguë - microorganismes

Indéterminé.

Toxicité aiguë - terrestre

Indéterminé.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

The product is more than 80% biodegradable. The product contains substances which are not expected to be biodegradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage

Non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité

Le produit contient des substances insolubles dans l'eau et qui peuvent se répandre à la surface de l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT or vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Non applicable.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Smartgant (Liquide)

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale

L'emballage doit être vide (sans écoulement une fois retourné).

Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Éviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Général

Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

N° ONU (IMDG)

N° ONU (ICAO)

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

Classe ADR/RID

Risque subsidiaire ADR/RID

Étiquette ADR/RID

Classe IMDG

Étiquette IMDG

Classe/division ICAO

Risque subsidiaire ICAO

Étiquettes de transport

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

Groupe d'emballage
(ADR/RID)

Groupe d'emballage (IMDG)

Groupe d'emballage (ICAO)

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

EmS

Code de consignes
d'intervention d'urgence

Numéro d'identification du
danger (ADR/RID)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et

Smartgant (Liquide)

d'environnement

Réglementations nationales

The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).

Législation UE

Dangerous Preparations Directive 1999/45/EC. Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Document d'orientation

Workplace Exposure Limits EH40.

Classification de danger pour l'eau

WGK 0

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: Autres informations

Information générale

Seul un personnel dûment formé devrait manipuler ce produit.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Publié par	Autosmart International Ltd, Lynn Lane, Shenstone, Lichfield, Staffordshire, WS14 0DH, Great Britain. www.autosmartinternational.com rbutler@autosmart.co.uk Tel +44 (0)1543 481616
Date de révision	1/04/2015
Révision	1
Remplace la date	3/10/2010
Numéro de FDS	1
Statut de la FDS	Approuvé.
Phrases de risque dans leur intégralité	NC Non classé
Mentions de danger dans leur intégralité	H302 Nocif en cas d'ingestion. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Clause de non-responsabilité

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.